



DRH /12

14 FEV. 2018

AVIS

AUX MEDECINS GENERALISTES ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT ORGANISE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE EN DATE DU 14 Janvier 2018

Il est porté à la connaissance des Médecins Généralistes déclarés admis au concours de recrutement organisé par le Ministère de la Santé en date du 14 Janvier 2018, qu'une séance d'affectation aura lieu le **Judi 22/02/2018 à 10 H à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé** à Rabat.

Les candidats admis audit concours sont priés de se présenter à la date et lieu indiqué munis **OBLIGATOIREMENT** de leur carte nationale d'identité et les pièces suivantes pour la constitution des dossiers de recrutement :

- 1- Deux exemplaires légalisés du diplôme de Doctorat en Médecine + (équivalence scientifique pour les diplômes délivrés à l'étranger conformément au bulletin officiel) ;
- 2- Trois photocopies légalisées de la Carte Nationale d'Identité;
- 3- Le casier judiciaire ou la fiche anthropométrique (*ORIGINAL*) daté de moins de 3 mois ;
- 4- Trois photocopies légalisées de l'attestation de baccalauréat pour les titulaires des diplômes délivrés à l'étranger.
- 5 - Une photo d'identité récente ;
- 6 - Un Spécimen de chèque (*CHEQUE BARRE*).

Il convient de signaler que tout dossier incomplet ou présente une discordance entre les pièces ne sera accepté par l'Administration.

Cet avis tient lieu de convocation

Pour le Ministère de la Santé
Le Chef de la Direction du Personnel

M. Adnane BOUHAFIA

